

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**

Municipalité du Canton d'Arundel

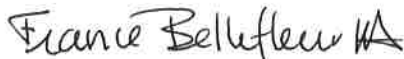
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, qu'en conformité avec l'article 176,1 du code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour la période se terminant le 31 décembre 2019 seront déposés à la séance ordinaire du 15 septembre 2020.

Donné à Arundel ce 9^{ème} jour de septembre 2020.


France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, director general and secretary-treasurer of the municipality that in accordance with Article 176, 1 of the Municipal code, the financial and auditor's reports for the period ending December 31st 2019 will be filed at the September 15th 2020 meeting.


Given at Arundel this 9th day of September 2020.


France Bellefleur, CPA, CA
Director general / Secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour la période se terminant le 31 décembre 2019 à la séance ordinaire du 15 septembre 2020 au bureau de la Municipalité et sur les deux (2) tableaux d'affichage (intérieur et extérieur) situé au 14, Route du Doctor Henry, en date du 9 septembre 2020.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 9^e jour de septembre 2020.


France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière